

Insertion, la Ville de Romans se mobilise !

L'une des caractéristiques du territoire du Pays de Romans, c'est d'être doté d'un secteur économique social et solidaire très performant ainsi que de nombreux outils d'insertion par l'activité économique portés par des associations. Un secteur soutenu par l'État, la Région et le Département mais également par la Ville. Un choix militant qui se traduit par des aides financières et la mise en place de partenariats. Pour le maire de Romans, Henri Bertholet, «Le travail est un droit reconnu par la Déclaration universelle des Droits de l'homme, le devoir de la puissance publique est donc de contribuer à pallier l'incapacité de l'économie, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, à assurer ce droit.»

Distribution de
Romans Mag par
le groupe Archer pour
le compte de la Ville.

L'insertion ne relève pas des missions obligatoires de la Ville. Il s'agit d'une mission partagée de l'État, de la Région et du Département. Mais dans les faits, les municipalités sont en première ligne sur les questions de l'insertion. Quand les administrés rencontrent des difficultés dans ce domaine, c'est au maire

qu'ils s'adressent en premier. La Ville de Romans se mobilise donc en faveur de l'insertion par l'activité économique, avec une action forte en direction des publics jeunes. Le 10 octobre dernier, elle signait une convention avec la Mission Locale Drôme des collines, Royans, Vercors¹. « Il s'agit de formaliser un travail de partenariat qui existe depuis plusieurs années déjà, en .../... suite p.10

Une voie vers l'emploi



mutualisant et en optimisant nos moyens, expliquait, lors de la signature, le maire de Romans, Henri Bertholet. Ceci, au bénéfice d'une insertion professionnelle réussie des jeunes de 16 à 25 ans.»

Des contrats aidés

Cette convention comporte deux axes, développés par Cléo Delon, adjointe déléguée à la cohésion sociale et à la tranquillité publique: « L'objectif premier vise à faciliter le repérage et le recrutement des jeunes pour des contrats aidés dans le cadre de l'Espace Travail Jeunes de la Ville (cf. p 12). » Ce service a la particularité de proposer des chantiers d'insertion uniquement à des jeunes âgés de moins de 25 ans. Une innovation de la Ville de Romans qui lui a valu d'obtenir, fait assez rare pour une collectivité, un label de l'État: « Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) ». Cela se traduit par une aide financière de l'État sur les recrutements (105 % du coût brut financé), sachant que l'ETJ a été agréé pour un volume de 15 places annuelles par la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Les contrats d'une durée de 6



Table ronde lors de l'opération « 1 semaine pour 1 emploi »

fragiles et souvent très éloignés de l'emploi sont difficiles à « toucher ». Tout travail est réalisé en interne par la Ville de Romans, pour les amener vers le monde du travail.»

Un accompagnement global

Pour atteindre le 2^e objectif fixé par cette convention, la Ville de Romans met à disposition une équipe de six éducateurs spécialisés (trois éducateurs Ville et trois Sauvage de l'Enfance et de l'Adolescence). Leur mission: renforcer leur présence sur le terrain pour repérer et accompagner les jeunes qui ont des difficultés à prendre contact avec les institutions auxquelles elles soient. Dès lors que les éducateurs diagnostiquent une volonté de jeunes de se mobiliser sur un projet d'insertion, ils les orientent vers la Mission Locale et les accompagnent

mois sont renouvelables une fois.

« Le deuxième axe de cette convention, reprend l'élue, est de rapprocher de la Mission locale, les jeunes des quartiers ZUS (Zones urbaines Sensibles) et CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), autrement dit, les jeunes de la Monnaie et du centre ancien en leur proposant un accompagnement social. Une étude réalisée par la Maison de l'emploi fait état de la présence sur le territoire de 200 jeunes en totale désocialisation. Ces publics particulièrement

3 questions au maire, Henri Bertholet



RomansMag : L'évolution économique sur le bassin romano-péageois semble plutôt dynamique à l'heure actuelle : Qu'en est-il réellement ?

Henri Bertholet : Comme cela a été annoncé à la Foire par les responsables de RBE (Romans Bourg de Péage Expansion), si tous les projets actuellement portés par les entreprises se concrétisent, cela pourrait, en effet, se traduire par la création de centaines d'emplois nouveaux. Pourquoi ce conditionnel, cette prudence de ma part ? Tout simplement parce qu'il est impossible d'ignorer la situation économique et financière mondiale qui fait planer une menace sur les initiatives les plus prometteuses, notamment du fait de la frilosité des banques.

RM : Pourtant, il existe sur ce même territoire, un public très éloigné de l'emploi...

HB : C'est vrai, et ce n'est pas une situation originale. Les exemples sont nombreux, qui montrent qu'un territoire à l'économie dynamique, qui crée des emplois, ne voit pas nécessairement baisser le taux de chômage. Plusieurs phénomènes viennent se conjuguer, qui rendent difficile la rencontre entre les offres et les demandeurs d'emploi. D'une part, et c'est la principale raison, il faut bien constater que le volume des offres reste, de toute façon, partout insuffisant pour absorber l'ensemble de la demande. Pendant que des emplois se créent, les mécanismes de la compétition sans limites, ainsi que le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux (le plus gigantesque « plan social » de ces dernières années !) ne cesse d'en détruire par dizaine de milliers. D'autre part, force est de constater que les caractéristiques de l'économie contemporaine, les exigences de la productivité, d'une plus haute qualification moyenne, la relative inadéquation des formations condamnent les moins formés, les

moins performants, les moins rentables, à rester à la porte des entreprises. Au point même que, dans certains secteurs, les employeurs ont de la peine à trouver les salariés qu'ils souhaiteraient embaucher.

RM : La Ville fait le choix de soutenir l'insertion par l'activité économique, les raisons de ce soutien ?

HB : Elles découlent du constat que j'évoquais à l'instant. Si l'on considère que l'activité professionnelle est un élément structurant de la personnalité et de l'insertion sociale, et un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le devoir de la puissance publique est de contribuer à pallier l'incapacité de l'économie telle qu'elle fonctionne aujourd'hui à assurer ce droit. Et ce n'est pas une contradiction, à mes yeux, avec l'action pour changer profondément ce système absurde. Il y a une vingtaine d'années, certains ont pu croire que la crise de l'emploi était passagère, qu'il s'agissait surtout de mettre en place des passerelles pour mieux rendre « employables » les gens en difficulté. Aujourd'hui on voit bien, hélas, que les structures d'insertion sont condamnées à employer leurs salariés dans la durée. D'où aussi le renversement de questionnement : Faut-il seulement chercher à adapter les gens à une économie toujours plus marquée par la compétition impitoyable ? Ou ne faut-il pas inventer une économie au service des gens ? C'est toute la démarche, prometteuse à mon sens, de l'économie sociale et solidaire telle que la prône, par exemple, le groupe Archer.

gnature, le 10 octobre, d'une convention de partenariat entre la Mission locale et la Ville de Romans, représentées, pour la première, par son président Gérard Willmann, et pour la deuxième par Henri Bertholet, maire de Romans, Philippe Drésin, 1^{er} adjoint délégué aux finances et Éric Delon, adjointe déléguée à la cohésion sociale et à la tranquillité publique.

ur premier rendez-vous. L'objectif est d'accompagner le jeune de manière globale et personnalisée dans la mise en place de son parcours, en prenant en compte la dimension sociale, sur un plan, voire plus. « *L'insertion des jeunes ne passe pas seulement par le travail. Encore faut-il résoudre aussi la question du logement. Ces deux composantes sont très fortement liées*, précise Gérard Willmann, président de la Mission Locale. *Sans travail, pas de logement. Et sans logement, pas de travail. On pourrait même ajouter une troisième composante : la question de la santé. La raison d'être de la Mission Locale est d'accompagner les jeunes vers une insertion durable. Notre mission s'inscrit dans le cadre de la loi de cohésion sociale.* » Ce qui est également intéressant dans cette convention, c'est qu'on passe d'une vision générale à des objectifs chiffrés » assiste Philippe Drésin, président de la Communauté d'Agglomération (coordonnateur de la Mission Locale). L'objectif est de 15 jeunes en contrats aidés de 15 jeunes accompagnés par les équipes Ville et Mission Locale dans la élaboration de leur parcours. « *Je crois qu'il faudrait développer davantage ces contrats aidés au niveau des entreprises. Les collectivités ne peuvent être qu'un sas, conclut Gérard Willmann. J'espère que venir nous permettra d'accentuer ces dispositifs.* »

indispensables structures d'insertion !

es dispositifs dont il a été question lors de l'opération « Une semaine pour l'emploi » organisée du 10 au 14 octobre par Pôle Emploi Rhône-Alpes et ses partenaires. Au cours de cette semaine, une journée entière a été consacrée à l'Insertion par l'Activité

Économique (IAE). Avec, entre autres, la tenue d'une table ronde intitulée : « *Dans quelle mesure les structures d'insertion contribuent-elles au développement économique sur le bassin d'emploi ?* ». Pour Denis Colongo, secrétaire de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, il ne s'agit plus,

comme dans les années 80, de mettre en œuvre des activités réparatrices mais d'imaginer de nouveaux modèles économiques créateurs de richesses. Avec la crise des finances publiques, il est urgent de trouver des alternatives sous la forme de nouveaux partenariats publics/privés. La réussite de

.../... suite p.12

Une voie vers l'emploi

L'IAE repose sur les capacités qu'on a de saisir des opportunités de valoriser les ressources locales, ce que les circuits traditionnels ne sont pas en mesure de faire. Il faut, en outre, privilégier sur le territoire une logique de coopération et de mutualisation. Gérard Willmann intervenait à son tour en sa qualité de président de la Mission Locale: « *L'insertion des jeunes est pour moi avant tout un phénomène de société, qui n'est pas uniquement lié à la problématique du chômage. Les jeunes, pour la plupart, sont sans diplôme (un sur trois). 42 % de ceux qui franchissent le seuil de la Mission Locale sont à la recherche d'un emploi et 23 % d'une formation, soit un total de 65 %, ce qui est énorme ! Pour ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, la présence sur le territoire de structures d'insertion est essentielle. Elles jouent un*

véritable rôle d'interface. On ne peut pas faire sans. » À l'issue de cette table ronde la Mission Locale signalait d'ailleurs pour la 2^e année consécutive une convention de partenariat avec le groupe Archer, qui allie entreprise d'insertion et entreprise classique.

Un secteur économique social et solidaire performant

Quant au conseiller régional Jean-Marie Chosson, il soulignait le souhait de la région Rhône-Alpes de territorialiser son action à partir de diagnostics partagés avec les partenaires locaux. L'objectif étant de responsabiliser les acteurs territoriaux dans l'identification des enjeux et l'élaboration des réponses. Il rappelait également que la

Région soutient les ateliers et les chantiers d'insertion et à travers eux 1 publics éloignés du marché de l'emploi dans leur parcours d'insertion professionnelle. Enfin, Alain Guédon, de Direccte 26 rappelait une spécificité locale: la Drôme est le 1^{er} département en matière de chantiers d'insertion !

« *Le territoire de Romans est un territoire mono-industriel en reconversion qui crée de l'emploi avec une dynamique intéressante, mais il existe aussi tout un public très éloigné de l'emploi, complète directeur de la cohésion sociale et de tranquillité publique à la Ville de Romans, Philippe Pourtier. Or, l'une des caractéristiques de ce territoire, c'est d'être doté d'un secteur économique social et solidaire très performant ainsi que d'un nombreux outils d'insertion par l'activité économique portés par des associations.*